
PA 022 194 24 C0001 - Mme Monique LOUEDEC - Avis CDNPS non requis

De : PREF22 Environnement <pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr> mar., 21 mai 2024 17:57
Objet PA 022 194 24 C0001 - Mme Monique LOUEDEC - Avis : CDNPS non requis
À : urbanisme@lannion-tregor.com
DIBOUES Chantal <chantal.diboues@cotes-darmor.gouv.fr>, LE MAO Camille (Chargée de mission) - DREAL Bretagne/
Cc : SPN/BGP/Paysages <camille.le-mao@developpement-durable.gouv.fr>, LE VOT Guy <guy.le-vot@culture.gouv.fr>, LABRO Jerome PREF22 <jerome.labro@cotes-darmor.gouv.fr>

Les images externes ne seront pas affichées. [Montre les images ci-dessous](#)

Bonjour,

Vous avez saisi la CDNPS pour le dossier ci-dessus référencé. Bien que le projet se situe en espace remarquable, la commission n'a pas lieu de se prononcer sur ce dossier. En effet, les clôtures ne rentrent pas dans la liste des aménagements légers visés par l'article R.121-5 du Code de l'Urbanisme. Néanmoins, la jurisprudence les autorise dans ces espaces, considérant qu'elles peuvent être assimilées à des équipements légers et démontables, permettant le retour du site à l'état naturel. Il vous appartient de poursuivre l'instruction de ce dossier. Ce mail sera déposé sur PLAT'AU.

Cordialement

--

Nathalie LABONDE

Chargée du suivi des dossiers environnementaux
et de l'organisation de commissions consultatives

Bureau du Développement Durable

Place du Général de Gaulle - 22000 Saint-Brieuc
Tél : 02 21 27 30 85 - Mobile : 07 89 67 99 85

www.cotes-darmor.gouv.fr



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Relations
avec les Collectivités
Territoriales**